



Ottawa, Canada

Volume 8, N° 14
(Hebdomadaire)

le 2 avril 1980

Le Canada soucieux de l'avenir de la faune, richesse naturelle	1
Nominations récentes	3
Le Jour du Commonwealth	3
Doctorat honorifique à Paul Martin	3
La politique énergétique, point saillant du discours du Trône de l'Ontario	3
McGill au premier rang de la recherche médicale	4
Voyages aériens bon marché	4
Le Canada aux Florales internationales de Montréal	4
Hausse des bénéfiques du CN	4
Pourquoi apprendre le français	4
La réserve Blood, l'une des plus progressistes du Canada	5
Des mini-réacteurs dans les usines?	6
Curling: médaille au Canada	6
Quand la neige se fait rare, qu'advient-il des cultures?	6
Un coureur peu ordinaire	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

Le Canada soucieux de l'avenir de la faune, richesse naturelle

"Pour assurer une bonne gestion de la faune, il faut attacher autant d'importance à la conservation de l'habitat naturel des animaux qu'à ces animaux eux-mêmes. Une bête sauvage et son habitat sont choses inséparables; on ne peut pas conserver l'une sans avoir à conserver l'autre", peut-on lire dans une Page documentaire rédigée par le Service canadien de la faune et publiée par la direction des Programmes d'information à l'étranger du ministère des Affaires extérieures. Voici des extraits de ce document intitulé La Faune du Canada.

Les provinces assument la plus grande part de responsabilité dans la gestion des ressources fauniques. Elles adoptent et font respecter les règlements qui s'appliquent à la plupart des chasseurs, des trappeurs et des pêcheurs en eau douce. Des problèmes difficiles se posent lorsqu'il s'agit de maintenir l'équilibre entre les intérêts des amateurs de chasse et de pêche, des naturalistes, des cultivateurs, des éleveurs de bétail et d'autres groupes.

Chaque province a créé un ministère qui est responsable de l'administration des ressources fauniques et, souvent, de celle d'autres ressources renouvelables telles que les forêts. Les progrès réalisés dans la gestion de la faune reflètent la compétence de ces organismes et l'efficacité de leur personnel, en ce qui concerne recherches, application des règlements ou information du public.

Coordination des activités

Chaque année se tiennent des conférences fédérales-provinciales de la faune au cours desquelles des délégués d'organismes fédéraux et provinciaux responsables de la chasse s'efforcent de coordonner leurs activités. Les sujets à l'étude sont très nombreux, ils vont des éternels problèmes de la délimitation des prises de gibier, de la durée des saisons de chasse du gibier aquatique et des effets des pesticides sur la faune aux recommandations de la convention sur le commerce international des espèces sauvages (faune et flore) menacées d'extinction.

Les organismes provinciaux et fédéraux responsables de la faune sont secondés dans leur travail par un grand

nombre d'associations publiques et privées qui s'intéressent activement à la conservation de la faune. Les fédérations provinciales de clubs de chasse et de pêche ont maintenant un représentant national à Ottawa: la Fédération de la faune du Canada. Des organisations, tels les Scouts et les Guides, initient la jeunesse à la conservation de la faune dans le cadre de leurs programmes d'activités de plein air.

La Fédération canadienne de la nature, encourageant l'amour de la nature, appuie toute mesure visant à assurer la protection de la faune. Les musées provinciaux et le musée national des Sciences naturelles stimulent l'intérêt du public à propos des animaux, et poursuivent des recherches en biologie et en taxonomie.



Jeune faon tétant sa mère (Mont-Laurier, Québec).

C'était cette semaine...

Le 1er avril 1734 entra en service le phare de Louisbourg (Cap Breton), premier phare construit par les Français au Canada.